

Éphémérides G.L. – Semaine du 19 au 25 janvier 2013

RESUME : Pour ce qui regarde la RDC, les négociations de Kampala entre la délégation gouvernementale congolaise et le M23 piétinent toujours. L'évaluation des accords de 2009 est toujours en discussion et des accusations sont lancées contre la facilitation par le gouvernement congolais ([RDC_11](#)). De leur côté, la société civile congolaise, la Voix des Sans Voix et l'ASADHO désapprouvent ces négociations qui sont une « prime à la guerre », voire demandent l'arrêt immédiat des négociations, tandis que l'organisme de recherche basé à Goma, le Pole Institute, estime que ces négociations ne doivent pas être le lieu de partage du pouvoir ([RDC_9](#)) ([RDC_11_2](#)). Sur le plan diplomatique, le président (ougandais) du comité exécutif du Forum des parlementaires de la CIRGL, qui se réunit à Kinshasa, encourage ces négociations alors que le secrétaire exécutif de cette instance estime que les « forces négatives doivent être éradiquées » : à la clôture de la réunion, les parlementaires ont condamné l'ensemble des groupes armés sévissant dans l'est, la délégation rwandaise s'étant opposée à ce que seul le M23 soit mentionné ([RDC_20](#)). De son côté, le président Kabila s'est rendu à Brazzaville pour y rencontrer son homologue qui doit présider prochainement la CIRGL ([RDC_19](#)). Par ailleurs un risque de collision pourrait se dessiner entre la SADC et la MONUSCO : les chefs militaires d'Afrique australe ainsi que ceux de la région des Grands Lacs estiment en effet que la MONUSCO, qui a été incapable de protéger les populations, doit laisser sa place à une force africaine ([RDC_21](#)). Par contre, le président Kagame qui avait marqué ses réserves sur l'utilisation de drones dans l'est de la RDC, utilisation saluée par le patron de la MONUSCO ([RDC_18](#)), a déclaré qu'il ne voyait plus de problème à leur utilisation ([RWA_2](#)).

Sur le terrain, la situation sécuritaire reste toujours préoccupante. Un bateau transportant des passagers en provenance de Goma a été pour la première fois attaqué par des hommes armés à l'approche de Kabare au Sud Kivu ([RDC_1](#)). Toujours au Sud Kivu, des combattants Maï-Maï Yakutumba qui se sont rendu aux FARDC ont déclaré vouloir sensibiliser les autres Maï-Maï à la reddition, alors que des milliers d'autres combattants qui ont accepté l'intégration se disent « abandonnés » ([RDC_3](#)). Au Nord Kivu, le M23 est accusé par des ONG et des commerçants d'étendre leur emprise dans le territoire de Rutshuru en percevant illégalement des taxes et en désignant de nouveaux chefs coutumiers ([RDC_2](#)). Toujours au Nord Kivu, le nouveau groupe de rebelles, le M26, composés d'anciens combattants hutu du groupe Maï-Maï Nyatura, est accusé comme les FDLR de recruter des jeunes élèves ([RDC_4](#)), tandis que des affrontements ont lieu entre deux nouvelles milices en territoire de Rutshuru ([RDC_6](#)), que des miliciens de l'ADF-NALU sont accusés d'avoir enlevé et exécuté une dizaine d'otages dans le territoire de Beni ([RDC_6_1](#)) et que des affrontements ont opposé les FARDC aux Maï-Maï dans le territoire de Lubero ([RDC_6_2](#)). Par ailleurs, on signalera qu'Human Rights Watch a écrit à la présidente de la Commission de l'UA pour demander qu'une concertation régionale et internationale ait lieu d'urgence pour mettre fin au cycle de violence dans l'est : on mentionnera à ce propos une étude spécifique du mouvement rebelle PARECO dont les élites prétendent défendre les intérêts de la communauté des Hutu congolais ([RDC_5](#)).

En Province Orientale, de nouvelles attaques d'homme armés ont eu lieu dans le territoire d'Ango ([RDC_7](#)), tandis que dans le territoire d'Irumu, des notables dénoncent des vols de bétail commis par les hommes du FPRI de Cobra Matata qui a pourtant accepté son intégration dans l'armée ([RDC_7_1](#)). Au Katanga, les FARDC sont occupées à monter une offensive contre les Maï-Maï « indépendantistes » (les « Kata Katanga ») dans le territoire de

Kasenga ([RDC_8](#)). Par ailleurs, une centaine d'enfants-soldats se sont soulevés au centre de transit de Kamina suite au décès d'un des leurs ([RDC_8_1](#)).

Dans le domaine politique, on relèvera que la nouvelle société civile dénonce la « politisation à outrance » de la nouvelle mouture de la CENI adoptée par l'Assemblée nationale, tandis que 70 agents de la CENI protestent contre leur licenciement alors que de nouveaux agents ont été engagés ([RDC_10](#)). Par ailleurs, une nouvelle association regroupant toutes les femmes d'une dizaine de partis d'opposition a vu le jour à Kinshasa : l'initiative a été saluée par la ministre du Genre ([RDC_11_1](#)).

Dans le domaine de la justice, la présidente d'un organisme de défense des droits des femmes, menacée de mort, a dû s'enfuir de Tshikapa ([RDC_12](#)). Par ailleurs, l'ex-député d'origine européenne, Pierre-Jacques Chalupa, a été condamné à trois ans de prison pour détention de faux documents lui attribuant la nationalité congolaise ([RDC_13](#)).

Dans le domaine social et économique, la grève des transporteurs routiers opérant entre Kinshasa et Boma a finalement été levée ([RDC_14](#)). En ce qui concerne le secteur minier, cinq tonnes de cassitérite destinées à être acheminées à Butembo, à l'encontre d'une décision du gouvernement provincial du Nord Kivu, ont été saisies au Maniema ([RDC_15](#)). Par ailleurs, les creuseurs artisanaux du Katanga, dont beaucoup sont organisés en coopératives, se plaignent de leurs conditions de vie et de ne pas se voir octroyer des titres miniers ([RDC_17](#)). Enfin, on signalera que le gouvernement a créé une nouvelle banque de crédit pour financer l'agriculture ([RDC_16](#)).

Au Burundi, le président de la CENI s'est engagé à mieux organiser les prochaines élections qui auront lieu en 2015 ([BUR_1](#)).

En Ouganda, l'un des principaux gardes de corps de Joseph Kony a été tué en RCA lors d'un accrochage avec l'armée ougandaise ([OUG_1](#)). Par ailleurs, un chercheur britannique met l'accent sur l'étendue de la corruption dans ce pays, ce qui a conduit à la suspension par des bailleurs de fonds de plusieurs programmes de développement ([OUG_2](#)).

Au Rwanda, le procureur de la République n'exclut pas d'engager des poursuites contre la France qui continuerait à protéger des génocidaires : par ailleurs, un journal français fait état de « pièces accablantes » sur le rôle de la France dans le génocide de 1994 ([RWA_1](#)).